



Le milieu naturel et l'environnement socio-économique et humain

LE MILIEU NATUREL DE L'ARCHIPEL DES BIJAGOS

Généralités

L'Archipel des Bijagos est situé 11 et 12° de latitude Nord, au large de la Guinée-Bissau.

Il est constitué de 88 îles et îlots couvrant une surface de 10 000 km² dont 900 km² de terres émergées et 1600 km² de vasières et bancs de sable découverts à marée basse.

Les îles les plus éloignées du continent situées à environ 100 km des côtes, les îles les plus proches à environ 15 km.

Climat des Bijagos

Le climat au niveau de l'Archipel est un climat tropical de savane, caractérisé par deux saisons (une saison sèche et une saison humide).

La température moyenne est de 26°C et les précipitations de 2000 à 2500 mm en moyenne par an.

Août est le mois le plus pluvieux.

L'humidité relative moyenne annuelle de 50%.

L'Archipel est soumis à un régime de mousson (dû au réchauffement différentiel entre les masses d'air océanique et saharienne, à l'origine des vents qui le balaient).

- La saison sèche (5 mois environ) s'étend de novembre/décembre à avril (vents provenant du NNO, NE-ESE) ;

- La saison humide (7 mois environ) s'étend de mai à octobre/novembre (vents provenant du SO), provoquée par la remontée du front intertropical (FIT) ou zone intertropicale de convergence (ZIC) sur l'océan.

Les sols et les problèmes d'utilisation agricole

Les sols ferralitiques et ferrugineux*** : ils représentent env. 57% du territoire.

Ce sont les sols les plus utilisés pour l'agriculture sur l'Archipel, bien qu'ils soient peu fertiles et sujets à l'érosion.

Ils sont utilisés essentiellement pour la riziculture itinérante sur brûlis et pour les cultures vivrières (haricot, manioc, arachide, fruiticulture).

* riches en hydroxydes de fer et d'aluminium

** qui contient du fer ou l'un des composés ferreux ou ferriques

*Les sols halomorphes** : ils représentent env. 38% du territoire.

Ces sols, submergés par la marée, sont associés à une végétation de palétuviers.

Ils sont riches en matière organique et en sulfures. Ils sont caractérisés par une forte rétention d'eau, une salinisation élevée (surtout en saison sèche), et par une acidification élevée (lorsque la mangrove est drainée).

Les Bijagos ne maîtrisent pas la gestion de ces sols. Ils sont utilisés essentiellement pour la riziculture aquatique de « Bolanha » (« rizière »).

* se dit d'un sol contenant du sodium (sol salin)

*Les sols hydromorphes** : ils représentent env. 7%.

Ce sont les plus productifs mais les moins exploités. On les trouve dans les bas-fonds à l'intérieur des terres ou à proximité du littoral mais sans contact direct avec l'eau salée.

* se dit d'un sol caractérisé par un excès d'eau, permanent ou périodique

Les sols sableux : ils représentent env. 5%.

Ces sols sont trop fragiles pour être valorisés pour l'agriculture mais ils ont une grande potentialité pour la pâture. Ces sols sont donc rarement cultivés et ont une vocation sylvopastorale extensive (en l'occurrence, élevage de bovins et caprins).

Végétation et occupation du sol

La couverture végétale de l'Archipel est riche et peu dégradée.

On y trouve :

- des palmeraies

C'est la formation végétale dominante de l'Archipel des Bijagos. Elle occuperait 41% de la surface sur l'Archipel.

- des mangroves

En 1980, elles représentaient 49 000 ha. En 1993 elles représentent 43 000 ha, soit presque 50% de la surface totale émergée ; elles ont régressé de 12% en 13 ans ! Aujourd'hui, les mangroves s'étendent encore sur un quart de la surface de l'Archipel.

Des tannes (2% de la superficie totale) sont associées aux mangroves : elles occupent des surfaces planes et sont constituées de sols salés hors d'atteinte par les marées. Elles apparaissent par îlots au milieu des mangroves, à leur contact ou à côté des savanes herbacées. Elles présentent des taches de graminées dispersées et des plantes halophiles.

- des forêts sèches et demi-sèches (savanes sèches)

Elles représentent 15% de la superficie de l'Archipel. Cette formation est généralement associée à la pratique d'une activité agricole (culture de riz pluvial itinérante sur brûlis).

- des forêts secondaires et/ou dégradées

Elles représentent 5% de la superficie de l'Archipel. Elles sont le produit de l'agriculture sur brûlis. Ce sont les herbes qui dominent la couverture végétale.

- des savanes herbacées

Elles représentent 5% de la superficie de l'Archipel. Elles sont associées à des sols fertiles et localisées en zone humide (inondée pendant la saison des pluies).

- des cultures alimentaires, jachères anciennes et occupation humaine

Elles représentent 7% de la superficie de l'Archipel. Elles se trouvent près des villages et zones habitées (cultures de haricot, maïs, patates douces, ignames...). Leurs aires sont en constante expansion : cette évolution s'explique par l'accroissement démographique et le développement des cultures de rente (anacardiers pour la noix de cajou). Après leur exploitation, les terres sont généralement mises en jachère pendant presque 6 ans.

Source : *état et bilan de l'exploitation des ressources naturelles renouvelables, synthèse régionale*, Parc National du Banc d'Arguin, Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, Réserve de Biosphère de l'Archipel de Boloma-Bijagos, J.-Y. Weigel, J. Worms, S. Diémé, A. O. Da Silva, Projet ConsDev, 2001.

MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE ET HUMAIN DE L'ARCHIPEL DES BIJAGOS

L'agriculture, l'exploitation du palmier à huile et la pêche artisanale sont les principales activités économiques sur l'Archipel : la subsistance des habitants en dépend entièrement.

Sur les 88 îles, seules 21 sont habitées. Les 30 000 habitants sont répartis dans 185 villages. La densité moyenne est de 17 habitants au km² (25 hab/km² en Guinée-Bissau).

La majeure partie d'entre eux se trouvent sur les îles de Boloma, qui fait office de capitale administrative de l'Archipel (env. 7500 hab.), et de Bubaque (env. 4000 habitants). Puis viennent les îles de Uno, Canhabaque, Formosa, Orango et Galinhas accueillant plus de 1000 habitants chacune.

Le poids de Boloma vient de l'histoire coloniale (c'était la capitale de la Guinée Portugaise, aujourd'hui Guinée-Bissau), de la présence de l'administration et autres établissements (un hôpital, des écoles, quelques industries de transformation de produits agricoles...). Quant à Bubaque, son attractivité vient de sa position centrale au sein de l'Archipel, ainsi qu'à l'activité touristique, à l'exploitation de la pêche artisanale, la culture du palmier, le commerce... Ces deux îles disposent d'une liaison maritime régulière avec le continent.

Près de 90% des habitants de l'Archipel appartiennent à l'ethnie Bijagos. Les autres ethnies présentes sont les Mancanhas et les Balantas (sur Boloma et Bubaque). Des groupes étrangers originaires du sud du Sénégal se sont aussi installés (Manjacos, Papeis, Mandingas et Nhomincas), généralement dans des campements saisonniers ou permanents destinés à la pêche.

Les Bijagos sont animistes : ils attribuent aux animaux et aux choses une âme semblable à l'âme humaine. Les Bijagos s'adressent aux esprits (les irās) pour toutes les questions de la vie quotidienne ou non nécessitant un arbitrage : le partage de terres et des ressources, le caractère positif ou négatif d'un événement (comme l'arrivée d'un étranger) et toute autre décision.

Certaines zones de l'Archipel, parfois des îles entières, sont sacrées. Elles sont parfois réservées aux rituels d'initiation. Les activités y sont limitées voire complètement interdites, et les sanctions associées à l'enfreinte de ces interdits sont particulièrement fortes (allant jusqu'à la peine de mort !). A l'inverse, certaines îles sont entièrement dédiées à la culture du riz par exemple.

Chaque homme et chaque femme Bijago se définit d'abord comme appartenant à un des quatre clans matrilineaires de l'Archipel (Ominka, Oraga, Oracuma ou Ogubane) ; il ou elle se définit ensuite par rapport à sa tabanca et enfin par rapport à sa classe d'âge (il en existe huit au total). La tabanca est une entité résidentielle, un village qui regroupe des habitations liées entre elles par une parenté commune. Il est dirigé par un « roi » (oronho) appuyé par le conseil des anciens (classe d'âge des « grands hommes »). Ce roi est généralement choisi dans une autre tabanca du même clan, ce afin d'assurer l'impartialité de son jugement ; il mène une vie isolée. Le roi et la prêtresse (okinka) sont au sommet de la hiérarchie villageoise. Ce sont eux qui « possèdent » la terre, au sens religieux du terme (et non pas foncier).

L'organisation sociale Bijago est fondée sur des rituels d'initiation de passage à l'âge adulte (fanado).

Chaque Bijago appartient à une classe d'âge spécifique et en change à chaque rituel d'initiation (qui a lieu approximativement tous les huit ans (les Bijagos d'une même classe n'ont donc pas tous le même âge). Ces rituels sont très rudes et il n'est pas rare que des accidents mortels surviennent.

Le rôle des femmes lors des initiations est fondamental. Pendant les rites, elles sont appelées defuntos : elles participent à l'initiation non pas pour elles-mêmes mais à la place d'un jeune homme mort avant d'avoir été initié. Grâce à elles, l'âme du garçon qu'elles représentent pourra rejoindre l'univers des ancêtres, accessible uniquement aux initiés, et revivre dans l'au-delà. On pourra noter que les filles décédées avant leur initiation ne font pas l'objet de ces initiations « par procuration » car, en tant que femmes et donc « donneuses de vie », elles sont capables de revivre par elles-mêmes dans l'au-delà. En permettant à l'âme du défunt de rejoindre les ancêtres, les defuntos empêchent l'esprit du garçon décédé d'importuner sa famille.

La gestion des ressources chez les Bijagos

La terre est un bien collectif appartenant à la tabanca dans son ensemble. Le roi décide des travaux agraires et conduit les cérémonies spécifiques préalables à chaque activité agricole ou agro-forestière d'importance. Il est garant du respect des interdits concernant les sites sacrés. Il préside le conseil des anciens qui attribue aux villageois le droit d'usage des terres de la tabanca ou autorise l'implantation de communautés allochtones (étrangères à l'Archipel, notamment des pêcheurs installant leur campement sur les rivages).

Pour chaque habitant, l'accès aux ressources repose :

- sur son autochtonie (c'est-à-dire son appartenance à la tabanca),
- sur l'avis du roi,
- sur l'avis du conseil des anciens,
- sur la classe d'âge à laquelle il appartient.

La régulation de l'accès aux ressources terrestres est particulièrement encadré.

Seules les classes d'âges correspondant aux initiés trentenaires et quadragénaires (cassuca) ont accès aux terres : les plus jeunes servent de main d'œuvre.

L'exploitation d'une terre par un Bijago profite à lui-même, sa femme et ses enfants, ainsi qu'aux enfants que leurs filles ont eu avec un non initiés et aux enfants hérités à la mort d'un frère aîné ou d'un oncle utérin. La classe d'âge des anciens n'ont pas de droit sur les terres : c'est l'ensemble de la communauté qui assure leur approvisionnement.

L'accès aux ressources halieutiques (poissons, crustacés) et malacologiques (coquillages) est plus lâchement régulé.

Seules les femmes ont accès aux estrans (zones exondées lorsque la marée se retire) pour la collecte des coquillages. Cette activité est régulée et organisée par les « anciennes ».

L'accès à la mer pour la pêche est entièrement libre (sauf en cas d'installation de pièges à poissons). Certains animaux font néanmoins l'objet d'interdits religieux : les lamantins, les tortues... des cérémonies rituelles accompagnent la capture accidentelle de ces animaux.

L'agriculture

C'est la principale activité du peuple Bijago, notamment la riziculture, le riz étant la base de leur alimentation.

La riziculture pratiquée aux Bijagos est essentiellement une riziculture itinérante sur brûlis. Cette riziculture consiste à défricher une parcelle forestière, à en abattre les arbres (à l'exception des palmiers) et à brûler sur place la végétation afin de fertiliser le sol avant d'y semer le riz. Une ceinture verte autour de la parcelle sert de pare-feu. Une fois la récolte du riz achevée, la parcelle est laissée en jachère afin de permettre à la végétation de se reconstituer.

Une mise en culture particulière du sol est la riziculture inondée. Elle est pratiquée sur les sols de mangrove ou plus généralement sur les sols de bas-fonds, entre le cordon dunaire et l'intérieur des îles. Elle nécessite des techniques particulières : la construction d'une digue pour retenir l'eau de mer et de pluie ; le dessalage par accumulation d'eau de pluie ; l'abattage et le déracinement de la mangrove et des graminées. Elle est relativement peu pratiquée aux Bijagós.

L'exploitation du palmier à huile est une activité particulièrement importante pour la culture et l'économie Bijago : le palmier fournit l'huile de palme utilisée dans l'alimentation, le vin de palme utilisé notamment lors des fêtes et cérémonies religieuses, les feuilles et le bois étant très utilisés dans les constructions.

La pêche

La pêche est une activité complémentaire de subsistance. Les Bijagos sont avant tout des agriculteurs.

Elle se traduit essentiellement par la collecte de coquillages par les femmes et la pêche au mullet à l'aide de harpons, éperviers et pièges par les hommes. La pêche est une activité familiale.

La pêche réalisée autour de l'Archipel des Bijagos est majoritairement le fait de pêcheur artisanale continentale ou étrangère (surtout par les Nhomincas originaires du Sénégal), et souvent de pêcheries industrielles. Ce sont ces pêcheries qui mettent en péril l'équilibre écologique des ressources marines des Bijagos.

Sources

- SIMAO DA SILVA Alfredo, *Contribution à l'étude scientifique de l'Archipel des Bijagos (Guinée-Bissau) dans la perspective d'un projet de réserve de biosphère*, Université de Bretagne occidentale, 1994

- Projet ConsDev

- Conférence de Danielle Gallois-Duquette